[Texte]

Mr. Peters: And then the province gets the advantage; not the federal structure.

Mr. MacKay: I do not think you can put it that way, Mr. Peters, with respect to you, Mr. Chairman. I think, as the provinces receive advantages so the country grows stronger and . . .

Mr. Peters: Well take for instance what is happening in Ontario. Ontario believes in what they call regional growth centres. In Northeastern Ontario the biggest community is Sudbury. Now Sudbury can make some noise on behalf of the area, the region. But as soon as Sudbury gets all the assistance as the growth centre, that is all the assistance Northern Ontario is going to get, because that is the way it goes. You have got the growth centres in Northeastern Ontario of Timmins, Sudbury, to some extent North Bay, Sault Ste. Marie. If you concentrate in those communities— or anyplace else, if you concentrate in Montreal instead of looking after the Lake St. John area, and there is no comparison between the economic ability of Montreal to exist in the manufacturing world against the outside areas whether it be Shawinigan or Lake St. John or any of the other areas. Where we have put our faith in the agreements, we have really allowed the province to make

• 1035

Mr. Minister, I have known many of the officials of this department and they are very competent people. They are damn competent but they are not of any use to the small community that wants to start a plant. A plant will make an original application. We will make an offer and they will accept that offer. If that plant gets into trouble again, what do they have to do? They go into bankruptcy or into receivership and then we bring in Woods Gordon and Co., or we bring in Clarkson Gordon and Co., and they tell us what was wrong with the plant in the first place, why they did not get along. Somebody else picks the plant up and we give them another big grant, but we are in no position to give that first company a grant and they are in no position to go into it. Have you ever given any consideration to the idea that when we go into one of these agreements with an individual company that we take equity for the amount of money that we put in it, which means that, in most cases of a small company, where they have had management that has been dealing with 20 employees and they suddenly find themselves with 200 or 300, that their managerial ability does not really cover that; but if we had a director on that company, we would be able to put all the technical knowledge and all the accounting knowledge that your officials in DREE have into that company and it would be a success, because they would do what Clarkson Gordon will do in doing this survey, and they will be able to make that suggestion inside the company. Now I am not opposed to the free enterprise idea, but we will say that if that company is successful, then they buy the equity back; and we would have that equity then to put into something else.

[Traduction]

M. Peters: Oui, et alors, c'est la province qui retire les avantages, pas la structure fédérale.

M. MacKay: Je ne pense pas que l'on puisse dire cela, monsieur Peters, sauf votre respect, monsieur le président. A mesure que les provinces retirent certains avantages, le pays croît en force et . . .

M. Peters: Prenons par exemple ce qui se passe en Ontario. L'Ontario croit en ce qu'il appelle les centres de croissance régionaux. Au nord-est de l'Ontario, la plus grande localité est Sudbury. Or, Sudbury peut faire assez de bruit pour se faire entendre et faire entendre la région. Toutefois, aussitôt que Sudbury, en sa qualité de centre de croissance, obtient l'aide dont a besoin, cela sera considéré comme toute l'aide dont a besoin, le nord de l'Ontario, puisque c'est ainsi que vont les choses. Dans le nord-est de l'Ontario, il y a les centres de croissance de Timmins, Sudbury, North Bay dans une certaine mesure, et Sault Ste-Marie. Si l'on s'occupe exclusivement de ces localités, ou de tout autre endroit, si l'on s'occupe exclusivement de Montréal au lieu de s'occuper de la région du lac Saint-Jean . . . on ne saurait faire de comparaison entre l'aptitude économique de Montréal à se frayer une place dans le secteur des industries manufacturières par rapport aux régions de l'extérieur, qu'il s'agisse de Shawinigan, du lac Saint-Jean, ou de toute autre région. Chaque fois que nous avons compté sur les ententes, nous avons en fait permis aux provinces d'agir à leur guise.

Monsieur le ministre, j'ai connu beaucoup de fonctionnaires de ce ministère; ils sont très compétents. Toutefois, ils ne sont d'aucune utilité aux petites localités qui veulent, pas exemple, se doter d'une usine. Mettons qu'une usine présente une demande. Cette demande est acceptée. Si l'usine en question éprouve de nouveau des problèmes, que doit-elle faire? Elle fait faillite ou elle est mise sous séquestre et nous recourons ensuite à Woods Gordon and Co. ou à Clarkson Gordon and Co. pour que l'on nous dise quel était le défaut de base de l'usine. Quelqu'un d'autre ramasse les pots cassés, les recolle, et nous lui accordons une autre grosse subvention. Or, nous n'aurions pas dû accorder une subvention à la première entreprise et nous aurions dû juger qu'elle était incapable de réussir. Avez-vous jamais songé, lorsque vous concluez un de ces accords avec une compagnie donnée, à acquérir une part de propriétaire qui correspondrait aux montants investis? Dans la plupart des cas, lorsqu'il s'agit d'une petite entreprise, la direction a l'habitude de traiter avec une vingtaine d'employés. Tout à coup, elle se trouve aux prises avec 200 ou 300 employés; or, sa compétence, en matière de gestion, ne saurait répondre à cette exigence. Toutefois, si nous avions un membre du Conseil d'administration de cette société, nous pourrions la faire profiter de toutes les connaissances professionnelles et de toutes l'expertise comptable des fonctionnaires du MEER et elle réussirait. En effet, les fonctionnaires feraient alors ce que fait la Maison Clarkson Gordon lors de son enquête et ils pourraient faire part de leurs suggestions au Conseil d'administration de la Société. Je ne m'oppose pas au principe de la libre entreprise, mais nous pourrions toujours dire que, ci cette entreprise réussit, elle peut toujours racheter la part de pro-